Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-212902803-20260304-DCM2026_1_10-DE

TELGRUC SUR MER

COMMUNE DE TELGRUC SUR MER – 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE TELGRUC SUR MER
Séance du 4 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-cinq février deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Mathilde PAILLOT-POULIQUEN, Maire.

Conseillers municipaux présents : ARNAUD Véronique, DESAINTJAN Evelyne, FAUCHARD Maïwenn, GOURITIN Marie-Laure, KERSPERN Jean-Claude, LABIGNE Sylvie, LAGADIC Matéo, LE MOIGNE Yves, LE PENNEC Dominique, LE SONN Michel, PIERROT Mathieu, SOULAIMANA Hamissi.
Procurations : MENU Marie-Hélène à GOURITIN Marie-Laure.
Absente excusée : RIOU Marie-Pierre.
Absents : GALK-PORSMOGUER Myriam, HOARAU Christine, LANDIER Morgan, ROSPART Olivier.

Secrétaire de séance : ARNAUD Véronique.

N° 2026-1-10 - MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX 2026

Mme Véronique ARNAUD souhaite rediscuter du tarif d'occupation du presbytère et de l'office du tourisme, fixé actuellement à 15€ par jour. En effet, le tarif a été fixé pour une utilisation hivernale et comprend les charges d'électricité (chauffage).

Elle propose de maintenir un tarif de 15 € par jour pour l'office du tourisme, qui sera utilisé en hiver, et de fixer un tarif de 10 € par jour pour le presbytère, qui sera utilisé en été. Cette tarification s'adresse à un usage professionnel ou commercial.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de modifier les tarifs communaux 2026 tel qu'indiqué ci-dessus, selon le tableau joint en annexe.

La Maire,

Mathilde PAILLOT-POULIQUEN.

